



Organisme de formation

Ufcv

1 Villa des Pyrénées 75020 Paris

Tél. 01 44 72 14 14

Mail formationpro-idf@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975 *cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 01547



Lieu de la formation

UFCV

19 rue des Grands Champs 75020 Paris



Descriptif de la formation

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité "animation socio-éducative ou culturelle", mention "Développement de Projet, Territoires et Réseaux"

Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : partielle

Diplôme d'Etat : arrêté du 20 novembre 2016 Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques sports.gouv.fr

Niveau visé : 5

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203

Code Certif Info : 90313

N° fiche RNCP : 4900 **Date d'enregistrement :** arrêté du 27 avril 2007 – JO du 19 mai 2007

Code CPF : 242192



Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)

Date : du 18 septembre 2023 au 26 septembre 2025

Formation en alternance à temps plein en continu durant 51 semaines

▶ Durée totale de la formation :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Enseignement théorique : 700 heures soit 35 heures par semaine

- Stage en milieu professionnel : De 500 à 860 heures

▶ **Parcours partiel :** pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.



Engagement qualité des formations

▶ Certification **Qualiopi** n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

▶ Référencement **DataDock**

▶ **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>



Pré-requis Exigences préalables à l'entrée en formation

- Avoir 18 ans.
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de secourisme.
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 enregistré au RNCP
- soit attester d'une formation de niveau 4 et se prévaloir de 6 mois d'expérience dans l'animation
- soit justifier de 24 mois d'expérience salarié (quel que soit le secteur d'activité) ou bénévole



& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référént handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)



Conditions d'admission

Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès.

Ecrit sur un sujet en lien avec le diplôme et oral de motivation

▶ **Date des entretiens :** De janvier à Aout 2024

▶ **Individualisation des parcours de formation :** en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement



Coûts

7245€ Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>



Objectifs et contenus de la formation

▶ Objectifs :

- Conduit des démarches pédagogiques dans une perspective d'éducation populaire
- Anime une équipe de travail
- Fait la promotion les actions programmées
- Prend en compte les politiques publiques locales dans son action
- Gère la logistique des programmes d'action
- Anime la démarche qualité
- Conduit des actions de formations
- Evalue les interventions pédagogiques conduites

▶ Contenus :

- Connaissance des politiques publiques
- Environnement social de l'animation
- Méthodologie de projet, Pédagogie
- Gestion des ressources humains,
- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits)
- Gestion financière
- Développement d'un réseau, du partenariat
- Éléments de droit (travail, civil et pénal)
- Animation de temps de formation
- Sécurité et démarche qualité

 **Retrait des dossiers de candidature**

▶ **Retrait des dossiers** à partir de 1er février 2024

▶ **Clôture des inscriptions** : 16 Aout 2024

 **Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation**

▶ Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

▶ L'action de formation dispose :

- de deux salles de formation équipées ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

▶ Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

 **Formation ouverte et à distance**

Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TreeLearning). La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

 **Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation**

Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (DRAJES).

- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles sont mises en place.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier présentant un projet d'animation devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent en présentant une action de formation en direction de salariés et/ou de bénévoles et suite à un entretien avec le Jury d'expert.

Certification partielle. Les blocs certifiés et validés par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier les blocs manquants en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par le responsable des formations. Il dispose d'un niveau de formation supérieur (7) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Planning de la formation

UFCV		DEJEPS ASEC DPTR											
formation professionnelle		16 septembre 2024 - 26 septembre 2025											
	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
1		mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	lundi
2		mercredi	samedi	lundi	jeudi	dimanche	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	mardi
3		jeudi	dimanche	mardi	vendredi	lundi	lundi	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mercredi
4		vendredi	lundi	mercredi	samedi	mardi	mardi	vendredi	dimanche	lundi	vendredi	lundi	jeudi
5		samedi	mardi	jeudi	dimanche	mercredi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi
6		dimanche	mercredi	vendredi	lundi	jeudi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi
7		lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	dimanche
8		mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	lundi
9		mercredi	samedi	lundi	jeudi	dimanche	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	mardi
10		jeudi	dimanche	mardi	vendredi	lundi	lundi	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mercredi
11		vendredi	lundi	mercredi	samedi	mardi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	jeudi
12		samedi	mardi	jeudi	dimanche	mercredi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi
13		dimanche	mercredi	vendredi	lundi	jeudi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi
14		lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	dimanche
15		mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	lundi
16	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	dimanche	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	mardi
17	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	lundi	lundi	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mercredi
18	mercredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	mardi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	jeudi
19	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mercredi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi
20	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	jeudi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi
21	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	dimanche
22	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	lundi
23	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	dimanche	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	mardi
24	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	lundi	lundi	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mercredi
25	mercredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	mardi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	jeudi
26	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	mercredi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi
27	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	jeudi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	
28	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	
29	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi		samedi	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	
30	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi		dimanche	mercredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	
31		jeudi	mardi	vendredi			lundi		samedi		jeudi	dimanche	

Temps en entreprise

UC 1 UC 2 UC 3 UC 4

* sous réserve de modifications

DU 16 SEPTEMBRE 2024 AU 26 SEPTEMBRE 2025

DEJEPS

SPECIALITÉ ► animation socio-éducative ou culturelle

date mise à jour : 12/06/2024

MENTION ► **Développement de projets, territoires et réseaux**